

UNE TRAJECTOIRE DE PROGRÈS POUR LA PROTECTION DES PLANTES

DOSSIER DE PRESSE



1^{ère} participation du Contrat de solution aux Culturales les 5 et 6 juin 2019

Les 5 et 6 juin prochains, les partenaires du Contrat de solutions profiteront des Culturales pour poursuivre la phase de déploiement des solutions qui figurent dans le Contrat auprès des agriculteurs présents.

44 partenaires engagés durablement

Le Contrat de solutions, ce sont 44 partenaires du secteur agricole et de la recherche qui s'engagent pour construire collectivement des solutions concrètes, efficaces et économiquement viables pour la protection de toutes les cultures et sur l'ensemble du territoire français.

Leur ambition ? Être force de propositions pour répondre de la meilleure façon possible aux attentes des citoyens et des consommateurs en matière d'alimentation saine, sûre et durable. Dans ce cadre, ils identifient et déploient des solutions vertueuses de protection des cultures qui garantissent tant la productivité, la compétitivité et la pérennité des exploitations agricoles, que le respect de l'environnement et de la santé.

Les actions menées depuis de nombreuses années par les agriculteurs, les filières et les acteurs de la recherche et du développement ont déjà contribué à des améliorations sensibles de l'usage des produits phytosanitaires.

L'objectif aujourd'hui est d'amplifier et d'accélérer ces actions et mieux intégrer les innovations combinées proposées par la recherche et le développement, la technologie, l'agronomie, les démarches de filière, le conseil et la formation dans les systèmes de production, tout en continuant à assurer un haut niveau de sécurité alimentaire pour nos concitoyens.

LE CONTRAT DE SOLUTIONS

CONTEXTE



DES ATTENTES SOCIÉTALES FORTES

EN TERMES DE RÉDUCTION DES PRODUITS
PHYTOSANITAIRES



DES AMÉLIORATIONS DÉJÀ ENGAGÉES

SUR L'USAGE DE CES PRODUITS



DES AGRICULTEURS EN DEMANDE DE SOLUTIONS POUR RÉUSSIR

CETTE TRANSITION TOUT EN PRÉSERVANT LA
VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DE LEUR EXPLOITATION

44

ORGANISATIONS DE LA RECHERCHE
PUBLIQUE ET PRIVÉE, DE LA
PRODUCTION, DE LA DISTRIBUTION, DU
CONSEIL, DE LA FORMATION JOignent
LEURS FORCES POUR RELEVER CE DÉFI.

COMMENT ?



+ DE 60 FICHES

de solutions identifiées, concrètes et techniquement
accessibles prêtes à être déployées sur le terrain à ce jour



UNE COMBINAISON DE TOUTES LES BONNES PRATIQUES ET LES INNOVATIONS

techniques agronomiques, équipements, robotique,
biocontrôle, amélioration des plantes, numérique...

C'EST TOUS ENSEMBLE
QUE L'ON RÉPONDRA
EFFICACEMENT
AUX ATTENTES DES
CITOYENS

UNE DÉMARCHE RESPONSABLE DANS LA DURÉE



MISE EN ŒUVRE
CONCRÈTE
DES SOLUTIONS
SUR LE TERRAIN



NOUVELLES
SOLUTIONS
DIFFUSÉES
CHAQUE SEMESTRE



SUIVI
DES INDICATEURS
DE DÉPLOIEMENT ET
ACTUALISATION DES
ACTIONS À CONDUIRE



DÉMARCHES AUPRÈS
DES POUVOIRS PUBLICS
POUR ACCÉLÉRER
LE DÉPLOIEMENT
DES SOLUTIONS



DES SOLUTIONS POUR TOUTES LES PRODUCTIONS



GRANDES
CULTURES



CULTURES
LÉGUMIÈRES



ARBORICULTURE



VIGNES



HORTICULTURE
PLANTES
AROMATIQUES
ET MÉDICINALES

La démarche

Le Contrat de solutions porte sur l'ensemble des leviers qui permettront de réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires :

- Pratiques agronomiques
- Amélioration des plantes
- Agriculture numérique
- Robotique et agroéquipement
- Biocontrôle
- Produits de protection des plantes innovants
- Démarches de filières et de territoires
- Conseil, formation et diffusion

Plus de 300 solutions durables, existantes ou d'avenir ont été identifiées. Nous souhaitons également travailler sur la valorisation des productions et sur le développement de nouvelles filières et de nouveaux débouchés en accord avec les marchés qui se déploient.

« Aujourd'hui, la question des produits phytopharmaceutiques est surtout envisagée sous l'angle des interdictions, qui se multiplient et engendrent des impasses techniques et économiques. Les filières françaises sont mises en danger au profit de produits importés qui, eux, ne respectent pas nos exigences de production. Le Contrat de solutions est une alternative constructive pour l'agriculture française. Avec 44 organisations partenaires, nous misons sur une démarche collective : c'est en proposant des solutions que nous parviendrons à répondre aux attentes des consommateurs, à préserver la planète et à assurer l'avenir de nos exploitations. »

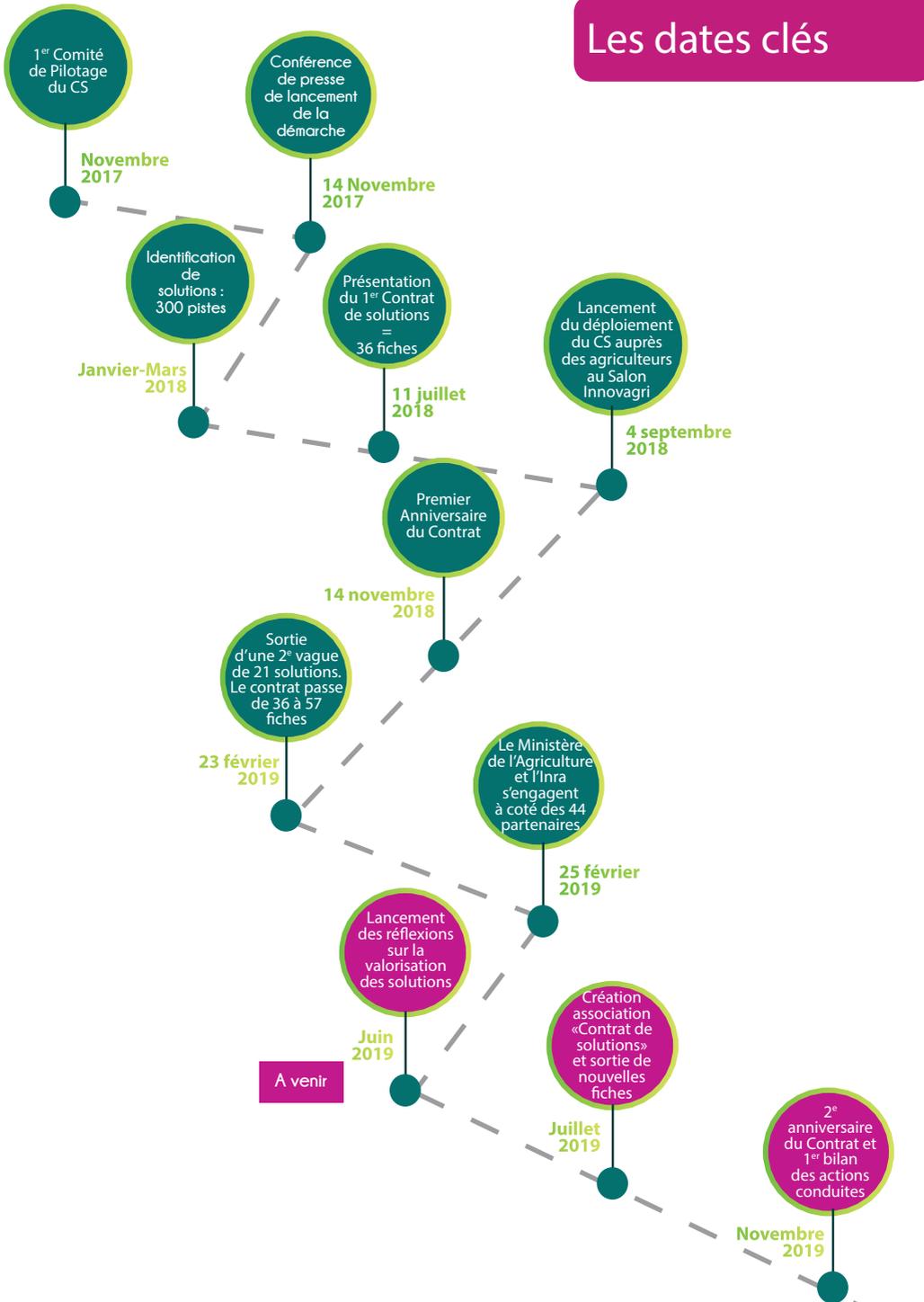
Pas d'interdiction

DES SOLUTIONS !



Eric Thirouin, Président
du comité de pilotage
du Contrat de Solutions

Les dates clés



44 partenaires pour une démarche collective

Des acteurs du conseil, de la distribution, de la formation et de la diffusion



Pourvoyeurs de solutions privés et publics



Des représentants de l'aval et des enjeux spécifiques



Des représentants des producteurs

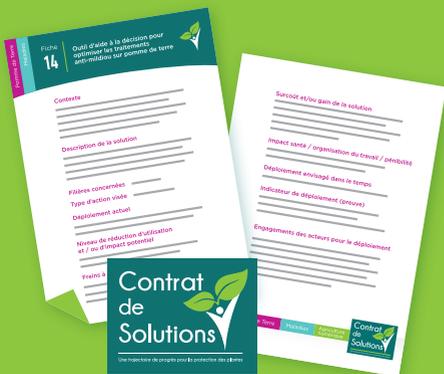


Charte de bon voisinage

Avec le « Contrat de solution », nous avons aussi l'ambition de répondre aux attentes des riverains. La fiche solution n° 36 prévoit la construction de chartes de bon voisinage dans tous les départements, en lien avec les Associations Départementales des Maires.

Il nous semble important d'expliquer le métier d'agriculteur, d'entendre les inquiétudes des riverains, et d'adapter nos pratiques pour y répondre. Nous ne trouverons l'équilibre que dans le dialogue avec les maires, les associations environnementales et les associations de riverains. Cette démarche de dialogue et de partenariat est celle que nous mettons en œuvre depuis 18 mois avec le Contrat de solutions.

1 FICHE = 1 SOLUTION À UN PROBLÈME TERRAIN CONCRET



- ✓ **1 CHIFFRAGE**
objectif des surcoûts et des gains
- ✓ **1 ÉVALUATION**
de la réduction possible d'utilisation et/ou d'impact potentiel
- ✓ **1 IDENTIFICATION**
des freins à lever, des conditions de réussite pour le déploiement et des acteurs à mobiliser
- ✓ **1 ENGAGEMENT**
de la part des partenaires concernés
- ✓ **LES DEMANDES**
adressée aux pouvoirs publics pour accélérer le déploiement de ces solutions
- ✓ **1 ANALYSE**
à 360° des paramètres garantissant l'efficacité de chaque solution

PRODUCTIONS



- Arboriculture
- Aubergine
- Basilic
- Betterave
- Blé
- Céréales
- Colza
- Concombre
- Lavande
- Maïs
- Melon
- Pomme de terre
- Pommier
- Tomates
- Tournesol
- Vigne, etc*...

* liste non exhaustive

CIBLES VISÉES



- Adventices
- Insectes
- Limaces
- Mildiou
- Orobanche
- Oïdium
- Pyrale
- Rouille
- Septoriose
- Sclérotinia
- Tavelure
- Tordeuse de la vigne
- Etc*...

* liste non exhaustive

ANALYSE À 360°



- Economie
- Efficacité de la solution
- Technicité
- Impact santé environnement
- Santé de l'agriculteur
- Organisation du travail

Retrouver l'actualité du contrat
et les fiches solutions sur le site

www.contratsolutions.fr

